

Règlements

Course de bateaux maison

1. La course aura lieu le dimanche, 4 août 2019, au parc Léo-Jacques.
2. Elle s'adresse à des équipes de 3 à 5 membres.
3. Le bateau doit être assemblé en entier sur place.
4. Les matériaux utilisés devraient être de façon prépondérante recyclés, recyclables et non polluants. Le CVRA invite les équipes à la « modération » dans l'achat de matériel neuf. (50.00\$ max)
5. L'embarcation doit se déplacer à voile ou à rame.
6. L'horaire de construction est de 8h00 à 15h00.
7. La mise à l'eau débute à 15h30 et la course suivra tout de suite après.
8. Les participants s'inscrivent à l'adresse courriel suivante : rturgeon50@hotmail.com en donnant le nom de leur future embarcation et le nom du premier « maître à bord ».
9. Il n'y a aucun frais d'inscription.
10. Un prix sera décerné à l'équipage gagnant de la course.
11. Une mention d'honneur sera faite à l'équipage s'étant démarqué par

l'originalité de son bateau et le dynamisme manifesté pendant sa construction.